



AIR CANADA

[Communiqués](#)

La Banque Canadienne Impériale de Commerce accorde une ligne de crédit renouvelable de 100 M\$ à Air Canada

MONTREAL, le 31 déc. /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu un accord relatif à une facilité de crédit garantie et renouvelable avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), laquelle procurera à la Société un crédit renouvelable pouvant atteindre 100 M\$ pendant une période d'un an.

Aujourd'hui, à la conclusion de l'entente, Air Canada a touché un financement de 50 M\$ provenant de la facilité de crédit. Les transferts additionnels sont assujettis à certaines conditions.

Cette facilité de crédit renouvelable remplace la précédente facilité de crédit consortiale de trois ans renouvelable garantie d'Air Canada et marque une étape supplémentaire dans la mise en oeuvre de la stratégie de la Société visant à améliorer ses liquidités à court et à long termes par des moyens traditionnels et non traditionnels.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La présente peut contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, sont sujets à d'importants risques et incertitudes, et ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont les prix de l'énergie, l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, des conflits armés, des attentats terroristes, les épidémies, les questions et les coûts liés aux assurances, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, les relations de travail, les questions de retraite et d'approvisionnement, l'évolution de la législation, des nouveautés ou procédures réglementaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs (y compris les hypothèses) dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada déposés sur SEDAR et consultables au www.sedar.com. Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

%SEDAR: 00001324EF c4791

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; Internet: aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

